COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

RÉVISION DU PLAN D'URBANISME

Le Brossard de demain prend forme

Brossard, le 3 juillet 2024 – Lors de la séance du conseil municipal du 2 juillet, les membres du conseil ont adopté les règlements révisant le plan d'urbanisme, incluant deux plans particuliers d'urbanisme (PPU) et modifiant divers règlements d'urbanisme pour en assurer sa mise en œuvre. Ces adoptions ouvrent la voie à la mise en place d'outils qui guideront le développement en fonction de la vision du Brossard de demain et à la levée du règlement de contrôle intérimaire (RCI) sur la densification. Grâce à la mise à jour du plan d'urbanisme et des règlements qui y sont associés, Brossard franchit une étape importante qui lui permettra de mieux encadrer le développement pour les années à venir.

« L'adoption des règlements représente un moment marquant de l'histoire brossardoise et nous sommes fiers d'aller de l'avant avec une mise à jour du plan d'urbanisme qui reflète les aspirations et les préoccupations de la population. Il s'agit du point culminant de plusieurs années de travail et nous pourrons désormais donner vie à une vision d'aménagement réfléchie, cohérente, équitable et évolutive. Plus que jamais, nous serons en mesure de réaliser des projets qui amélioreront la qualité de vie des citoyens, en créant des milieux dynamiques et durables pour la collectivité », souligne Doreen Assaad, mairesse de Brossard.

Une règlementation tournée vers l'avenir et respectueuse du présent
Les règlements adoptés assureront une harmonisation de la densité et des hauteurs de construction entre les secteurs en développement et les quartiers matures. Ainsi, les hauteurs et les densités plus élevées se trouveront au cœur des secteurs à redévelopper et des aires TOD (*transit-oriented development*), à proximité des stations du Réseau express métropolitain (REM) et des principaux boulevards. Des normes sont aussi prévues afin de limiter la taille des bâtiments et de garantir la présence d'espaces verts publics et privés.

Des mesures importantes sont également prévues afin de favoriser la mobilité durable, collective et active. Brossard veillera donc à ajouter des rues et des liens de mobilité dans les projets à venir tout en sécurisant et en bonifiant ceux sur les rues actuelles. Finalement, des normes innovantes visant les alternatives à l'automobile solo et des ratios de stationnement sont prévus dans les règlements afin de minimiser les impacts des projets dans les quartiers existants, tout en assurant une offre pour les futurs résidents.

Retour sur l'assemblée publique de consultation du 20 juin
Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU), la Ville de Brossard a tenu une assemblée publique de consultation pour partager sa vision de développement, expliquer les projets de règlements qui avaient été adoptés le 4 juin dernier et entendre les citoyens sur ces projets de règlement. Une séance de portes ouvertes était également organisée en marge de l'assemblée et plus de 180 Brossardois ont pris part à ces deux activités. Les notes et commentaires recueillis lors de ces occasions ont démontré une réception positive et une adhésion de participants aux éléments partagés et à la vision présentée.

Suivant l'assemblée, la Ville a pris en considération les commentaires émis et les membres du conseil ont adopté les règlements lors de la séance du conseil du 2 juillet. L'assemblée publique représentait le point culminant d'une démarche participative entamée en 2021 à laquelle ont contribué plus de 2 500 personnes. La Ville remercie les citoyennes et les citoyens pour leur implication tout au long de la démarche. C'est grâce à leur apport que Brossard a su créer un plan et une vision d'aménagement à leur image.

– 30 –

DIRECTION DES COMMUNICATIONS
2001, boulevard de Rome
Brossard (Québec) J4W 3K5 Tél.: 450 923-6311

brossard.ca